

Paris, 24 octobre 2023,

PLF 2024 : une prise de conscience parlementaire sur la transmission et des hausses de taxations qui fragilisent un peu plus nos fermes.

Alors que les crédits agriculture seront bientôt examinés dans le Projet de Lois de Finances, Jeunes Agriculteurs constate qu'un grand nombre de parlementaires a clairement pris conscience de l'enjeu de la transmission en agriculture. Nous demandons que ces initiatives parlementaires soient concrétisées en inscrivant dans le PLF des mesures fiscales d'urgence pour inciter la transmission des exploitations à des jeunes.

Le nombre élevé d'amendements déposés pour traiter la question de la transmission des exploitations agricoles traduit la compréhension du sujet et la volonté de nos députés de se saisir de la question. Jeunes Agriculteurs s'en félicite et souhaite que le Gouvernement soit à la hauteur face à l'urgence démographique, en validant un certain nombre de ces propositions pour mettre en place des incitations fiscales à transmettre les exploitations agricoles à des jeunes. On ne peut pas attendre 2025 pour agir en ce sens ! Nous avons par exemple proposé des crédits d'impôt en ce sens, mais d'autres propositions des députés sont intéressantes.

L'urgence de la situation face au vieillissement et aux départs en retraites des agriculteurs demande d'anticiper et de faciliter les transmissions dès aujourd'hui !

De plus, Jeunes Agriculteurs prend acte de l'augmentation de la Redevance au Pollution Diffuse (RPD). Une augmentation qui se rajoute à la fin progressive des aides fiscales sur le gazole non routier (GNR) agricole qui va engendrer des négociations compensatoires chaque année. L'agriculture ne peut pas subir ces hausses sur des matières premières aujourd'hui indispensables et sans alternatives viables pour continuer à produire sereinement dans ce contexte d'inflation globale. Nous avons besoin d'outils et de moyens pour maintenir une activité agricole française durable et attractive. Le Gouvernement doit pouvoir travailler sur des pistes de financement pour accompagner les transitions agricoles sans nuire à la compétitivité des entreprises agricoles françaises et notamment celle des jeunes installés.

L'heure est à la sauvegarde de notre agriculture et aux grandes orientations, pas à sa division !

Contact Presse

Rémi ROSSI | 01.42.65.86.16 | 07.86.22.90.67 | rrossi@jeunes-agriculteurs.fr

Fondé en 1957, Jeunes Agriculteurs est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 38 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.